

Plateforme de l'inclusion

L'Atelier SIIS est une structure d'insertion. Afin de postuler à l'une des offres, voici la procédure à suivre:

01

Prendre contact avec votre référent emploi

Il s'agit de la personne qui vous aide dans votre recherche d'emploi. Cela peut être France Travail, Cap Emploi, Mission Locale, les maisons pour l'emploi (PLIE), les structures d'aide sociale, etc.

02

Demander à candidater au poste

Expliquez à votre référent emploi que vous souhaitez postuler à l'une des offres de l'Atelier SIIS en contrat d'insertion.

Il pourra ainsi adresser votre candidature et valider vos critères d'éligibilité à l'insertion via la **Plateforme de l'inclusion**.

Il pourra retrouver nos offres disponibles sur notre page Atelier SIIS.

Etant au service de l'Etat, il est obligatoire de passer par cette plateforme pour tout recrutement.

03

Recrutement

Lorsque la candidature est faite, notre entreprise en est informée par e-mail et peut prendre contact avec vous.

Si votre profil est validé, vous êtes intégré dans l'équipe et commencez votre contrat.